

Charleroi, mai 2018.

## **PROJET D'ETABLISSEMENT CONCERNANT**

**1) L'ECOLE FONDAMENTALE LIBRE SUBVENTIONNEE**

**Rue de Marcinelle, 41, 6000 - CHARLEROI.**

**Matricule 135 082 306 72 11**

**2) L'INSTITUT NOTRE-DAME**

**Rue de Marcinelle, 41, 6000 - CHARLEROI.**

**Matricule 52 082 038 75**

**L'INSTITUT D'ENSEIGNEMENT NOTRE-DAME**

**Association sans but lucratif**

**Rue de Marcinelle, 41**

**6000 - CHARLEROI**

## TABLE DES MATIERES

### INTRODUCTION

#### **I. Déclaration préalable**

**II. Par les actions énoncées**, il s'agira de poursuivre, sans hiérarchie entre eux, les objectifs énoncés à l'article 6 du Décret.

1/ Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves. **(p. 4)**

2/ Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie. **(p. 7)**

3/ Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer un développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. **(p. 8)**

4/ Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. **(p. 9)**

#### **III. Nous tiendrons compte également**

1/ Des aspirations variées de tous les élèves qui fréquentent ce large éventail d'options. **(p. 11)**

2/ De l'article 14 du Décret « tout établissement organisant l'enseignement fondamental ou primaire ou le premier degré d'enseignement secondaire, définit dans son projet d'établissement les moyens qu'il mettra en œuvre pour faciliter la transition entre les deux dernières années de l'enseignement primaire et le premier degré de l'enseignement secondaire » **(p. 14)**

3/ De l'article 15 du décret « Missions » qui demande de permettre à chaque élève de progresser à son rythme en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. **(p. 15)**

4/ De l'orientation des élèves au cours et au terme des humanités générales et technologiques. **(p. 17)**

#### **IV. Certaines actions prioritaires seront menées : (p. 18 et 19)**

1/ Le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la documentation.

2/ La participation à des concours extérieurs.

3/ L'encouragement de formation d'équipes sportives.

4/ L'acquisition et le développement des moyens modernes d'auto-formation

## **INTRODUCTION**

Chers Parents,  
Chers Elèves,

A des fins d'aide dans la lecture d'un document dense et riche, il a semblé utile de mettre à votre disposition, sur une page, une présentation synthétique de ce projet d'établissement.

Comme vous l'avez certainement constaté, ce texte a été écrit en 1998 et est adapté régulièrement par le Pouvoir Organisateur après concertation du Conseil de Participation.

Il développe les intentions et les actions mises en place par le Pouvoir Organisateur afin de traduire les objectifs énoncés par les articles 6 – 14 et 15 du Décret Missions du 24 juillet 1997.

Pour rappel, ce décret définit les missions prioritaires de l'Enseignement Fondamental et de l'Enseignement Secondaire en Communauté Française et organise les structures propres à les atteindre.

Bonne lecture à vous. N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'informations.

Pour le Pouvoir Organisateur,

Les Directions du Fondamental et du Secondaire

## PROJET D'ETABLISSEMENT

### **I. DECLARATION PREALABLE**

C'est en chaque jeune qui lui est confié que notre Institut trouve la justification de son existence et de son action.

Et à chaque jeune l'école se doit de révéler au mieux qu'il est, a priori, un être merveilleux, unique et irremplaçable, chargé des promesses de la vie.

Plus merveilleux, il peut le devenir encore en exploitant, en développant les potentialités qui sont les siennes, quelles qu'elles soient.

Et l'école est là pour l'y aider.

Qu'à l'école aussi il connaisse un certain bien-être, qu'il y soit heureux et apprenne ainsi à le devenir plus tard dans ses différents cadres de vie.

Cette école, l'Institut Notre-Dame, se doit d'être et est actuellement, du reste, parcourue par un dynamisme certain et permanent.

Outil de formation performant, cet institut a aussi pour devoir d'être un milieu de vie où bien des jeunes se plairont au point qu'une fois diplômés, ils aimeront y revenir, eux-mêmes d'abord, pour ensuite, bien souvent, lui confier leurs propres enfants.

Ce dynamisme et cette capacité d'accueil, notre école les tient essentiellement d'une équipe de qualité et qui réalise déjà, au quotidien, des choses remarquables.

Le présent projet vise simplement à énoncer, pour les années à venir les choix pédagogiques et les actions concrètes par lesquels nous entendons soutenir, encourager et promouvoir ce dynamisme et cette capacité d'accueil.

**CE FAISANT, IL S'AGIRA POUR NOUS, BIEN EVIDEMMENT, DE VEILLER A TRADUIRE DANS LES FAITS LES PROJETS EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE DU P.O. COMME LE VEUT LE DECRET "MISSIONS".**

### **II. PAR LES ACTIONS CI-APRES ENONCEES, NOUS POURSUIVRONS, SANS HIERARCHIE ENTRE EUX, LES OBJECTIFS ENONCES A L'ARTICLE 6 DU DECRET.**

#### **1) Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves**

a) Présuppose d'abord qu'existent au sein de l'établissement un contexte favorable et un climat relationnel positif entre toutes les parties comme au sein de celles-ci.

- ✗ Que d'abord nos locaux demeurent propres, accueillants et aussi structurés que possible. Qu'avec leur environnement, ils reflètent de l'homme et propagent de celui-ci une conception équilibrée, paisible, valorisante.
- ✗ La meilleure relation possible devra exister entre nos deux écoles : fondamentale et secondaire. Et, particulièrement, qu'au point de rencontre de celles-ci, une riche collaboration s'instaure et se développe entre enseignants de 6<sup>e</sup> primaire et de 1<sup>re</sup> secondaire.

- ✘ Il devrait en être de même au sein de chacune de nos écoles : il faut continuer à harmoniser le passage entre la 3<sup>e</sup> maternelle et le 1<sup>er</sup> cycle du primaire.
- ✘ Les différentes composantes de notre secondaire, tant les enseignants que les enseignés doivent se connaître. Il s'agit de comprendre l'autre tel qu'il est, de s'estimer mutuellement en reconnaissant à chacun sa place et sa valeur. Tout le monde a besoin de tout le monde !

b) C'est ainsi que les actions concrètes entreprises pourront avoir tout leur sens.

- ✘ Que, le plus tôt possible, dans l'enseignement fondamental :
  - on amène chacun des élèves à prendre conscience de ses potentialités et qu'on favorise au maximum son développement en lui offrant des activités tant intellectuelles que sportives, culturelles, manuelles, artistiques.
  - on développe déjà l'autonomie personnelle en donnant des responsabilités aux enfants et en les amenant à se prendre en charge dans le cadre scolaire traditionnel et dans des situations particulières notamment, visites, voyages, séjours en et hors de Belgique.
  - qu'en collaboration avec le PMS, on développe réflexion et activités favorables au développement affectif et social.
- ✘ Qu'adultes et jeunes gens, au secondaire particulièrement, se reconnaissent mutuellement et réellement une place complémentaire au sein de l'institution. Dès lors les initiatives des uns et des autres, pourvu qu'elles puissent s'inscrire dans le projet d'ensemble, bénéficieront d'un a priori favorable et d'une certaine autonomie
- ✘ Que les initiatives parascolaires autour de l'école, centre de vie, soient favorisées.
- ✘ On sera aussi particulièrement attentif à ce que les jeunes du secondaire principalement puissent exprimer leurs idées (par un journal, par exemple) leurs talents (par des réalisations artistiques) et leurs besoins (en écoutant leurs hésitations, leurs interrogations, leurs souhaits aussi longtemps qu'on le peut surtout lorsqu'il s'agit de leurs choix d'options). Soirée talents, rédaction d'un journal par les élèves, réalisation d'expériences et ateliers dans le cadre de l'activité sciences au premier degré.
- ✘ Que les élèves entre eux, les plus âgés par rapport aux plus jeunes, se sentent responsables les uns des autres. Ainsi, l'instauration d'un tutorat entre eux peut s'avérer extrêmement positif. Il peut être envisagé par degré au secondaire.
- ✘ Que les lieux d'écoute soient aussi multipliés où toutes les personnes en difficultés puissent dire leurs problèmes en toute discrétion et, si possible, y trouver conseils, repères, aide et soutien.

Dans cette optique, l'idéal serait de créer un espace-santé qui pourrait remplir au moins trois rôles.

- Un rôle d'écoute dans un lieu privilégié où chaque enfant, chaque adolescent devrait surtout être "entendu". A l'heure où il est tant question d'abus, de maltraitances, ne peut-on pas tenter d'agir à notre niveau ? La sollicitation de la médiatrice de la Communauté Française sera encouragée après avoir permis aux élèves qui le souhaitent de rencontrer un membre du Centre Psycho Médico Social. Une vigilance particulière sera faite sur les problèmes de décrochage scolaire qui sont de plus en plus courants.
- Un rôle d'information par la planification de sujets de conférences, d'animations sur base de ce qui se fait déjà et des diverses propositions que l'école reçoit en matière de santé et par la création d'une "Bibliothèque-santé".

En 2006-2007, une formation sur « **La dépendances des jeunes** » avait réuni enseignants, direction, éducateurs. La création de cette bibliothèque peut s'avérer être le suivi de cette formation avec ceux qui ont participé.

- Un rôle de prise en charge de la santé, de l'hygiène et du bien-être des enfants au quotidien dans l'école : "**Aménagement**" des temps de midi (parfois trop d'élèves, trop de bruit) (Voir à ce propos les initiatives parascolaires prises), modification de certains comportements alimentaires, formation aux premiers soins ... etc.

Si nous pouvions aider les jeunes à trouver leur place, à s'épanouir davantage, à devenir des personnes responsables et respectueuses de leur capital-santé et de leur environnement ! ...

A cet effet, il est important d'initier nos élèves a :

- mieux s'alimenter :
  - l'école veille à ce que les menus proposés aux élèves soient équilibrés.
  - L'école diversifie les produits mis en vente aux élèves
- mieux consommer :
  - dans les distributeurs : en proposant moins de produits sucrés et/ou chocolatés, en présentant des produits lactés, en ne se limitant pas à vendre des limonades, en mettant de l'eau minérale à disposition dans tous les distributeurs de boissons.
- respecter leur environnement.

Au fondamental et au 1<sup>er</sup> degré du secondaire, depuis le 01 septembre 2016, les élèves et les professeurs sont invités à trier leurs déchets. Des bacs appropriés, des conteneurs sont mis à leur disposition.

Nous participons, au niveau du secondaire, au Grand Nettoyage de Printemps organisé par la Région Wallonne. En 2018, Monsieur Cyprien Devillers, échevin de la Propreté de la ville de Charleroi est venu nous aider dans le projet.

Autant que faire se peut, que chacun se responsabilise de la propreté des lieux qu'il occupe.

- A mieux respecter son corps :
  - en évitant toute assuétude ( tabac, drogue, alcool ...)
  - en pratiquant de l'exercice physique et en invitant nos élèves à s'y adonner (nous participons, sur base volontaire, à la course des 15 km de Charleroi, ayant lieu chaque année).
- A mieux respecter le corps et les sentiments des autres en apprenant à être à l'écoute de la différence :
  - fille – garçon
  - insertion des élèves victimes d'un handicap (développement de l'inclusion au sein de l'école)
  - abroger les mots en « isme » (racisme, intégrisme, ...)

Si nous pouvions également les aider à ne jamais chercher la facilité, à se montrer exigeants envers eux-mêmes, à ne pas se laisser aller à la fatalité,

Si nous pouvions simplement être à l'écoute, plus systématiquement, de leurs envies, de leurs besoins mais aussi de leurs déboires et permettre, ne fût-ce qu'à quelques-uns, de sortir d'une situation difficile, voire juste de l'exprimer, ce serait un beau cadeau, aujourd'hui pour demain.

Il serait souhaitable que l'école baigne dans une atmosphère dynamique de quête des valeurs, du sens de la vie et donc, pour nous, finalement de Dieu.

Oui notre école doit maintenir et enrichir encore cette politique culturelle et d'ouverture que nous lui connaissons actuellement. Il s'agit pour nous par la participation à des activités multiples, films, conférences, pièces de théâtre, rencontres avec des témoins, visites d'entreprises et de laboratoires, d'expositions, retraites, excursions d'un jour, voyages, .... d'ouvrir le cœur et l'esprit de nos élèves au monde, à la beauté, aux valeurs, aux autres ainsi qu'à eux-mêmes et à leur propre intériorité.

- 2) Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie.

### **Dès l'enseignement fondamental**

- ✓ Par un accueil plus personnalisé des enfants provenant de l'extérieur (parrainage tant relationnel que scolaire).
- ✓ Par une pédagogie différenciée : travail par demi-groupes, individualisation au sein de la classe par le titulaire ou par un autre enseignant, mise en place occasionnellement de groupes de besoin.
- ✓ Par une pédagogie fonctionnelle (qui donne du sens aux apprentissages).
- ✓ Par une pédagogie du projet.
- ✓ Par un tutorat occasionnel inter-élèves, chez les aînés.
- ✓ Par une évaluation formative.
- ✓ Par des contacts réguliers avec les parents pour adopter une attitude cohérente face aux éventuels problèmes.
- ✓ Par des demandes d'intervention de l'équipe du PMS dès que sont décelées des difficultés.
- ✓ Par une collaboration Titulaire - Logopède - Thérapeute.

### **Au secondaire**

- ✓ On préférera évidemment la tête bien faite à la tête bien pleine.
- ✓ Qu'une guidance méthodologique accrue soit proposée à celles et ceux qui en ont besoin grâce à nos professeurs qui se sont particulièrement formés à cette fin.

Cette guidance s'articule autour de 2 approches. Dans un premier temps, il s'agit de mettre en place un dialogue pédagogique individuel. Celui-ci doit amener l'élève à prendre conscience des points forts et faibles de sa méthode de travail.

Ce contact individuel est renforcé par une heure de méthode de travail pendant laquelle les sujets suivants sont abordés : comment gérer son temps, comment gérer sa matière, prendre des notes efficaces, techniques de mémorisation ....

Cette heure doit se vivre sous la forme d'un dialogue pédagogique entre les élèves et le professeur.

En se basant sur ces 2 approches, l'élève peut ainsi dégager une nouvelle stratégie d'apprentissage.

- ✓ Au premier degré, tous les élèves concernés par plus de 2 difficultés ont un PIA. En fin de 2<sup>e</sup> Commune, certains élèves sont invités à poursuivre dans une année supplémentaire. Ils seront donc amenés à réaliser le premier degré en 3 années, ce que la réglementation permet. La politique générale de l'école pour cette année supplémentaire est de former un groupe réduit et de renforcer les disciplines dans lesquelles nos élèves ont des difficultés par heure supplémentaire en français, en mathématique, en LMI et en EDM.

- 3) Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures est possible et déjà en partie réalisé de plusieurs façons.

Et ici aussi il faut y aller graduellement et tenir compte de l'âge des élèves.

### **Aussi, à l'école fondamentale on y veillera**

- ✓ Par l'accueil de tous les enfants, dans l'esprit de l'Évangile reconnaissant et acceptant toutes les différences, sans distinction de classes sociales, de races, de cultures et de confessions.
- ✓ Par le "conseil de coopération" organisé hebdomadairement, dans chaque classe et par le Conseil d'école organisé mensuellement.
- ✓ Par des campagnes et des actions en faveur des plus démunis proches ou éloignés géographiquement ou par leurs modes de vie.
- ✓ Par la sensibilisation à la vie communautaire et à l'environnement.
- ✓ Par des échanges inter-écoles.
- ✓ Par la sensibilisation à la non-violence.
- ✓ Par l'apprentissage des règles de la sécurité routière.

### **Le secondaire poursuivra**

- ✓ Par la formation à la citoyenneté

L'école a pour mission d'aider les élèves, confrontés à un brassage sans précédent et sans limite de cultures, à se situer, à situer l'autre dans le temps et dans l'espace. Il s'agit à terme de préparer les jeunes à devenir des citoyens conscients et responsables pour le monde de demain. La formation scolaire vise à développer des valeurs fondamentales telles que :

- *la tolérance par la découverte et la compréhension de civilisations du passé et d'aujourd'hui*
- *la solidarité sociale par la découverte et la compréhension de mécanismes nationaux et internationaux.*
- *la démarche critique à l'égard de toute source d'information*
- *le respect de l'environnement par son observation et sa compréhension*
- *le respect de l'éthique dans nos choix de vie et de consommateurs.*

Au sein de notre école, l'équipe pédagogique tente d'atteindre ces objectifs par des moyens variés :

- *l'initiation à l'écoute de l'actualité.*
- *l'approche des institutions politiques, judiciaires et économiques de notre monde, se prolongeant par la visite des Parlements belge et européen.*
- *le recours aux nouvelles technologies de la communication et de l'information, dans la mesure où elles sont des outils de développement, d'accès à l'autonomie et d'individualisation des parcours d'apprentissage.*
- *en veillant à favoriser la participation à des échanges avec d'autres établissements, avec le monde du travail.*
- ***Les projets linguistiques tels que Langue Envol (immersion des élèves de LM1 Néerlandais dans 3 écoles partenaires flamandes et dans les familles) ; e-twinning (projet encourageant les échanges linguistiques entre écoles européennes) et enfin l'apprentissage par immersion\* (qui devrait nous permettre de dispenser un enseignement en langue anglaise aux élèves des deuxième et troisième degrés de l'enseignement technique de qualification) contribuent à développer la dimension citoyenne de nos élèves, tout en les ouvrant sur les autres cultures.***

\* L'apprentissage par immersion fait l'objet d'une demande d'harmonisation introduite en novembre 2017 et est donc soumise à une autorisation.



- *en utilisant de manière réfléchie les banques d'outils pédagogiques des serveurs pédagogiques mis à la disposition de tous les établissements scolaires.*
- *l'apprentissage de la responsabilité dans la fonction de délégué de classe et de membre du Conseil de participation. Les délégués de classe doivent pouvoir participer plus activement à la vie de l'école par le biais de conseils d'élèves. Ceux-ci sont organisés par degré sous la présidence du chef d'établissement ou de son délégué.*
- *la prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel (visite de Paris, du château de Versailles, de musées ... )*
- *l'observation directe de paysages naturels.*
- *L'organisation pour nos élèves du Technique de Transition d'excursions permettant l'observation de sites naturels riches par leur biodiversité et de réalisations d'expériences dans les laboratoires de l'Université Catholique de Louvain.*

- ✓ Par toute une ouverture au monde et aux drames de notre époque.

Et qu'il s'agisse de BREENDONCK, de la SHOAH, de la célébration de la libération des camps ou aussi du voyage organisé en 4 GT/TTR et 5 GT/TQ en Pologne avec la visite du camp d'Auschwitz-Birkenau nous leur présenterons aussi l'exemple de ceux qui ont résisté ou de ces "Justes parmi les Nations" qui ont "sauvé l'humanité".

L'attention de nos élèves sera, du reste, attirée sur toutes les victimes. Si l'on évoque le massacre des juifs par les nazis, on ne parle pas assez de celui des Tziganes, des homosexuels, des handicapés, des Slaves....

Le drame des Palestiniens ne doit pas non plus les laisser indifférents. On évoquera de même les génocides actuels, on montrera également que les droits humains sont bafoués un peu partout sur la planète.

Sont à évoquer encore les problèmes économiques mondiaux, la dette du tiers-monde pour laquelle l'Eglise prône une remise.

Et plus près de nous, il y a les S.D.F. A cet effet, l'école doit être un lieu de sensibilisation des problèmes sociaux de notre époque. Elle veillera à promouvoir les moments de témoignages et de rencontres avec les associations de terrain.

- ✓ Aux récréations

Une équipe d'élèves de 4<sup>e</sup> 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> organise chaque année un magasin Oxfam, vendant ainsi des produits naturels fabriqués par le commerce équitable.

#### 4) Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

##### **Ainsi, dès l'école primaire**

- ✓ On assure à tous de nombreuses occasions de s'ouvrir au monde culturel et artistique et de développer le sens critique : accès à la bibliothèque, visites d'expositions et de musées initiation à la musique (Jeunesses musicales) présence à des spectacles de théâtre, de cinéma, de ballet ... participation à des classes de mer et de neige.
- ✓ Notre école favorise également l'émancipation sociale par le sport : journées Adeps, participation à des tournois, classes de sport et nature, classes de neige.

##### **Au Secondaire**

- ✓ En poursuivant ce qui est déjà entrepris au fondamental, le secondaire mettra, lui particulièrement, tout en oeuvre afin d'éviter le décrochage scolaire qui peut guetter les élèves à partir d'un certain âge.

Et pour ce faire on apportera à chacun le traitement dont il a besoin. Et les besoins des uns ne sont pas ceux des autres. Autant que faire se peut, l'école utilisera les moyens mis à sa disposition par des ASBL : A.M.O. (Aides en Milieu Ouvert), Rond Point (Prévention du décrochage, du comportement de l'élève, ASBL créée par l'association des directeurs de la Zone de Charleroi Centre). Elle veillera à favoriser la collaboration avec le S.A.J. (Service d'Aide à la Jeunesse), les Services de Médiation Scolaire, les Centres d'Observation (COGA, ...), les Centres de Planning Familiaux, ...

Nous accordons une attention particulière à la prévention de la violence scolaire en implémentant le dispositif proposé par l'Université de Mons, représentée par Monsieur B. Humbeeck.

Pour respecter chaque individu dans ses forces et ses faiblesses.

a) Nous créons, au fur et à mesure où nous avançons, des classes de plus en plus homogènes. Que les inconvénients engendrés par cette façon de faire n'en occultent pas les réels avantages.

- *certains élèves plus sereins, plus doués pour l'abstraction, plus motivés pour l'étude peuvent sans inconvénients majeurs évoluer en groupes plus nombreux.*
- *d'autres classes, pour des jeunes momentanément plus perturbés, moins motivés ou connaissant, ne fût-ce que temporairement, plus de difficultés dans leur parcours scolaire seront, impérativement, nettement moins nombreuses.*
- *et des mesures appropriées devront permettre, à certains moments, pour quelques-uns, le passage d'un type de classe à un autre.*

b) Notre offre d'enseignement, avec son large éventail d'options est de nature à permettre à un certain nombre de jeunes

- *soit de rester dans l'Institut qu'ils ont choisi*
- *soit de pouvoir, au moins, achever un 1<sup>er</sup> degré avant d'envisager une orientation plus appropriée à leur projet personnel.*

Ainsi, depuis un certain temps notre école, essentiellement d'enseignement général, s'est enrichie aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés d'options techniques et professionnelles.

En application du décret différencié du 01/09/2008, l'école organise une année supplémentaire (2S). Pour les élèves n'ayant pas leur CEB, une première différenciée est proposée sur l'Implantation de Mont-Sur-Marchienne.

c) Pour tenter de résoudre les problèmes particuliers de certains élèves, deux pistes sont à retenir.

Au sein de l'école, des enseignants et des éducateurs de plus en plus nombreux et de mieux en mieux formés à des techniques permettant de prévenir ou de gérer certaines difficultés ainsi

- *La gestion mentale*
- *La méthode Gordon*
- *L'éducation au choix*
- *L'aide à la santé,*
- *La gestion des conflits*

Et on n'hésitera pas à recourir aux organisations extérieures d'aide à la jeunesse.

### III. COMME LE VEUT EGALEMENT LE DECRET, NOUS TIENDRONS COMPTE

1) Des aspirations variées de tous ces élèves qui fréquentent ce large éventail d'options

En proposant une offre d'enseignement cherchant à atteindre cet objectif.

#### UN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE RENOVE MIXTE

A 6000 CHARLEROI Rue de Marcinelle, 41 Tél. : 071/20.71.20			A 6032 MONT-S-MARCHIENNE Avenue Paul Pastur, 135 Tél. : 071/43.06.76	
	GENERAL	TECHNIQUE	TECHNIQUE	PROFESSIONNEL
	TRANSITION		QUALIFICATION	
			7 • Complément en officine hospitalière	
3 <sup>e</sup> D E G R E	5-6 • Math (2-4-6-8) • Sciences (6-8) • Latin (2 ou 4) • Grec (2) • Sciences Economiques • Néerlandais • Anglais • Allemand • Espagnol • Informatique	5-6 • Sport-études (Basket)	5-6 • Technicien(ne) de bureau • Assistant(e) Pharmaceutico-Technique	5-6 • Cuisinier/Cuisinière de Collectivité (aussi en CEFA art 49)
2 <sup>e</sup> D E G R E	3-4 • Math • Sciences (3-5) • Latin (4) • Grec (2) • Sciences Economiques • Néerlandais • Anglais • Informatique	3-4 • Sc. économiques appliquées • Sciences appliquées • Sport-études (Basket)		3-4 • Cuisine et salle (aussi en CEFA art 49) • Aide en logistique de collectivité (CEFA art 45)
	<p style="text-align: center;"> </p>			
1 <sup>er</sup> D E G R E	<p>2C : 2<sup>e</sup>me commune (1)</p> <p>1C : 1<sup>ère</sup> commune</p> <p style="text-align: center;">CEB</p>		2S	<p>2<sup>e</sup> D : 2<sup>e</sup> différenciée</p> <p>1D : 1<sup>ère</sup> différenciée 1<sup>er</sup> degré différencié pas de CEB</p>

<sup>(1)</sup> Le 1<sup>er</sup> degré se parcourt généralement en 2 années. En cas de besoin, il peut parfois être vécu chez nous en 3 années, via la 2S (2<sup>e</sup> supplémentaire)

**Un 1<sup>er</sup> degré** fonctionne à Charleroi dans nos bâtiments sis entre les rues de Marcinelle, Ferrer et Léopold et comprend donc un certain nombre de classes de 1<sup>re</sup> année Commune, de 2<sup>e</sup> année Commune. Une année supplémentaire est également organisée (2S) (Tél. : 071/20.71.20). Une classe de 1<sup>re</sup> D (différenciée) et une 2<sup>e</sup> D (différenciée) ont leurs locaux au 135, avenue Paul Pastur à 6032 Mont-Sur-Marchienne (071/43.06.76).

**Un 2<sup>e</sup> degré de transition** (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années dans l'E.G. surtout, dans 3 options de l'enseignement technique aussi) se vit à Charleroi dans des bâtiments situés entre la rue Léopold, la rue de l'Ecluse et le quai de Brabant.

Dans l'enseignement général (32 h de cours au maximum)

- à la formation commune qui comprend, comme partout, pour un total de 25 ou 27 heures des cours de religion (2), français (5), histoire (2), géographie (2), mathématique (5), sciences (3 ou 5), langue moderne I (néerlandais ou anglais) (4) et éducation physique (2).
- doit venir s'ajouter, au moins, une option de base simple de 4h choisie parmi celles-ci: langue moderne II (anglais ou néerlandais) (4), sciences économiques (4), latin (4).

N.B. : Les élèves qui ne suivent en formation commune que 25h peuvent, s'ils le veulent, prendre deux options de base simples.

- et tout programme porté à 31 heures seulement par la formation commune et une option de base de 4h peut être complété par une activité au choix de 2h : Grec, Renforcement de Français, Dactylo-Traitement de Texte ou Informatique.

Dans l'enseignement technique (34 h de cours au maximum)

- à la même formation commune et, éventuellement, avec les mêmes activités nos élèves ajouteront une option de base groupée de 8 heures:

*soit Sciences appliquées (4h de laboratoire et 4h de sciences appliquées Théorie),*

*soit Sciences économiques appliquées (4h de cours techniques théoriques et 4h de comptabilité et informatique de gestion),*

*soit Sport-études Basket-Ball (4 heures de pratique basket, 1 heure de cours théorique et 2 heures d'éducation physique).*

**Au 3<sup>e</sup> degré de Charleroi** (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>), il comprend un enseignement de transition général fort développé, une option de technique de transition et deux options de qualification technique. (071/20.71.20)

Au 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement Général (32 ou 35 h de cours au maximum)

- à la formation commune (12h) à savoir: religion catholique (2), français (4), formation historique (2), formation géographique et sociale (2), éducation physique (2)
- vient s'ajouter, obligatoirement, au moins un cours de langue moderne à 4h (néerlandais ou anglais ou allemand)
- tandis que s'imposent aussi un cours de mathématique 4 ou 6 h, un cours de sciences 3 ou 6 h
- peuvent être suivies (et dans certains cas doit être suivie au moins une) des options de base simples suivantes: une langue moderne II à 4h (anglais ou néerlandais), sciences économiques (4), latin (4), grec (2), la langue moderne III allemand à 4h.

N.B. : Les conditions de régularité d'un programme au 3<sup>e</sup> degré de transition sont bien évidemment rappelées aux documents d'informations d'une part et de choix d'autre part remis à cet effet aux élèves terminant ou ayant terminé leur 4<sup>e</sup> année secondaire.

- et un programme, une fois remplies les conditions ci-dessus, peut encore se compléter chez nous au 3<sup>e</sup> degré de transition par une ou plusieurs activités au choix de 1 ou 2 heures chacune dont latin, informatique, espagnol, PES mathématique, dactylo-traitement de texte, anglais, néerlandais, renforcement de français, grec, PES chimie, PES physique.
- et en technique de transition, la section sport-études basket est également organisée avec la possibilité pour les élèves de suivre Math 2, 4 ou 6h, sciences 3 ou 6h et les langues modernes, comme dans l'enseignement général de transition.

Au 3<sup>e</sup> degré, notre école est aussi connue pour organiser à Charleroi deux options techniques de qualification (36h de cours au maximum).

Ainsi à une formation commune et complémentaire semblable à celle de la transition pour 18 heures de cours par semaine, certains de nos élèves des deux dernières années d'humanités peuvent-ils ajouter une option de base groupée de 18 heures également

- soit Assistant Pharmaceutico-Technique, dans le secteur des sciences appliquées, prolongée d'une 7<sup>e</sup> année complémentaire en « Officine Hospitalière » et organisée depuis le 01/09/2007.
- soit Technicien de bureau, dans le secteur "économie".

### **Au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés à Mont-Sur-Marchienne**

Même s'ils effectuent une partie non négligeable de leurs prestations dans nos installations de Charleroi, c'est au 135 de l'avenue Paul Pastur à 6032 Mont-sur-Marchienne (071/43.06.76) que nos élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement professionnel ont généralement leurs cours généraux et théoriques.

Au 2<sup>e</sup> degré (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>), nous organisons l'option de base groupée "Cuisine et salle" (20h) dans le secteur Hôtellerie-Alimentation qui se poursuit au 3<sup>e</sup> degré par l'option "Equipier Polyvalent en Restauration" (20h) dans le même secteur.

### **Tous les jeunes enfants n'ont pas les mêmes aspirations.**

#### ***L'école se veut donc***

Ouverte et accueillante, dans le respect de la diversité sociale et culturelle. Elle se doit de maintenir un haut niveau de formations.

Les uns attendent de nous surtout une ouverture vers d'autres formations supérieures au terme des humanités.

A d'autres encore nous proposons des études qui conduisent déjà à un travail tout en permettant aussi l'accès aux études supérieures.

D'autres enfin espèrent uniquement, au sortir de l'école, trouver de l'emploi.

L'école est ouverte au dialogue avec toutes les familles et elle a le souci d'aller à leur rencontre, même à domicile si cela s'avère nécessaire.

Notre enseignement professionnel, constitué de ± 50 élèves ne compte par degré qu'une option et est dès lors régulièrement menacé par la norme forme/filière qui veut qu'au 3<sup>e</sup> degré par exemple, pour les deux années, au 15 janvier, on atteigne le chiffre de 20 élèves réguliers.

Le 1<sup>er</sup> degré différencié est maintenant organisé sur l'implantation de Mont-Sur-Marchienne. Il est destiné aux élèves n'ayant pas obtenu leur CEB (Certificat d'Etude de Base) et qui souhaitent s'y préparer avant de

rejoindre, après réussite de l'épreuve externe obligatoire, le premier degré commun de Charleroi.

C'est par ce 1<sup>er</sup> degré pouvant évoluer au rythme de chacun des élèves mais aussi par notre 2<sup>e</sup> degré professionnel que nous rendons régulièrement possible l'intégration ou la réintégration dans l'enseignement ordinaire d'élèves issus de l'enseignement spécialisé ou différencié.

Pour tous, l'école cherchera à utiliser dans des fonctions de rappel des matières les moyens modernes d'auto-formation s'adaptant au rythme d'apprentissage de chacun des élèves.

## 2) De l'article 14 traitant de la transition primaire-secondaire.

- a) Une Journée pédagogique commune à notre enseignement secondaire et notre école fondamentale régulièrement organisée.

Soucieux d'harmoniser au mieux le passage de l'enseignement primaire vers le premier degré de l'enseignement secondaire, la première étape de la démarche doit consister en une découverte de nos pratiques et une appropriation de nouvelles démarches.

Le premier degré du secondaire est la fin du fondement.

L'enseignement fondamental et le premier degré de l'enseignement secondaire partagent le même document de référence : « Les Socles de Compétences ».

L'un certifie au terme des 2 premières étapes de l'enseignement du fondement et délivre le Certificat d'Etudes de Base à partir du passage obligatoire de l'épreuve externe organisée en fin de primaire (Ce sont les socles à 12 ans).

L'autre certifie de la réussite de la 3<sup>e</sup> étape ou du 1<sup>er</sup> degré du secondaire sur base des socles à 14 ans.

L'objectif doit demeurer que les enfants vivent le mieux possible la transition entre la 2<sup>e</sup> étape et la 3<sup>e</sup>, qu'ils s'y sentent bien accueillis.

Les professeurs du secondaire peuvent être mieux informés des acquis des élèves en fin de primaire

- *en étant en possession des questions de l'épreuve externe et en cherchant à se les approprier*
- *en prenant connaissance de la place des savoirs.*

Les instituteurs peuvent mieux prendre conscience de la réalité du 1<sup>er</sup> degré secondaire

- *en échangeant des documents sur les évaluations faites en 1<sup>re</sup> Commune et sur les programmes*
- *en étant informés de l'organisation pédagogique du premier degré secondaire.*

D'autres démarches doivent être encouragées en permettant d'autres journées pédagogiques autour du thème de la transition.

- b) A l'intérieur de nos murs, au sein de l'ensemble "Notre-Dame", il est également utile de permettre aux élèves du primaire d'assister à des cours du secondaire durant une demi-journée "Portes ouvertes".

Lors de la rentrée de septembre, une pédagogie « comportementale » favorisant l'intégration des élèves du primaire durant la parfois difficile période « 1<sup>er</sup> septembre - 30 novembre » est développée. Ainsi, l'organisation très rapide, au mois de septembre, d'une journée « Accueil » animée par l'AMO Point Jaune avec l'aide des titulaires de classe, permet une connaissance des élèves issus d'écoles fort différentes.

A l'intérieur de nos murs toujours, tout ce qui montre l'unité de l'ensemble est de nature à favoriser le passage d'une école à l'autre

- *Une seule Association de Parents réunit le fondamental et le secondaire*
- *Des contacts entre enseignants du fondamental et du secondaire*
- *La distribution à tous, avec renseignements utiles pour tous, de la revue "Entre-Nous"*

c) Ainsi, lors de la journée d'accueil de septembre (à laquelle viennent de nombreux parents) où tous nos élèves de 1<sup>er</sup>, mais seulement eux sont mis ensemble, rares sont ceux qui peuvent encore se sentir tout à fait étrangers à notre école.

d) Et depuis quelques années, une matinée d'information sur les études est organisée durant laquelle la direction et un certain nombre d'enseignants du secondaire accueillent parents et élèves de 6<sup>e</sup> primaire d'écoles extérieures.

Après un exposé consacré au secondaire en général, à celui de l'IND en particulier vient un "questions-réponses" suivi d'une visite de tous nos locaux.

3) Comme le demande l'article 15 du décret "Missions" nous permettons, à chaque élève de progresser à son rythme en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée.

Très concrètement notamment, nous permettons à l'élève qui en a, à la fois, le besoin et le droit de trouver au sein de l'établissement l'année supplémentaire et adaptée à son apprentissage particulier.

Il pourra dès lors parcourir :

En 5 ans (plutôt qu'en 4) la 2<sup>e</sup> étape de l'enseignement obligatoire (c'est-à-dire de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année primaire).

Lorsqu'un enfant est amené à accomplir la 2<sup>e</sup> étape en 5 ans plutôt qu'en 4, on peut envisager quelques stratégies particulières à son cas :

1. bilan des compétences de base non maîtrisées
2. remédiation au sein de la classe
  - a) par le titulaire
  - b) par un tutorat inter-élèves
3. remédiation hors et dans la classe par le maître d'adaptation.

Cependant pour éviter autant que faire se peut cette année supplémentaire des stratégies seront mises en place.

Dès la première étape (de l'entrée en maternelle à la fin de la 2<sup>e</sup> année primaire)

1. en privilégiant les petits groupes/classes en 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>
2. en effectuant une remédiation immédiate (titulaire ou maître d'adaptation).

Au cycle de la 2<sup>e</sup> étape (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années primaires)

En mettant en place des groupes de besoins ou d'intérêts en officialisant un moment dans l'horaire

Au cycle de la 3<sup>e</sup> étape (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années primaires)

En donnant plusieurs périodes/semaine en 1/2 groupes, ce qui permet aux titulaires d'individualiser au maximum leur enseignement.

En 3 ans (plutôt qu'en 2) le premier degré de l'enseignement secondaire.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre de l'année scolaire 2001-2002, le 1<sup>er</sup> degré commun de l'enseignement secondaire se voit dans l'obligation de s'adapter à l'esprit et à la structure imposée par le décret du 19 juillet 2001.

Le décret relatif au 1<sup>er</sup> degré ouvre la possibilité d'organiser une année supplémentaire à la fin du cycle (2S).

Cette structure vise à mieux répondre aux difficultés rencontrées par les élèves dans la maîtrise des socles de compétence. Ce décret bannit l'organisation d'une année qui ne constituerait qu'une reproduction pure et simple de ce qui a été fait l'année précédente.

Des dispositifs doivent donc être mis en place au 1<sup>er</sup> degré pour prendre en compte les différences de rythme d'apprentissage et les difficultés propres à certains élèves et ce, dès l'entrée en 1<sup>re</sup> année.

Le 1<sup>er</sup> degré vise à la maîtrise des socles de compétence, en 2 ans ou exceptionnellement 3 ans. Et il peut s'avérer utile pour certains élèves de le vivre comme tel.

Rappelons ici ce que l'on entend par « socles » au sens du Décret Missions du 24 juillet 1997.

**En son article 5, 2<sup>e</sup> :**

**« Un référentiel présentant de manière structurée les compétences de base à exercer jusqu'au terme des huit premières années de l'enseignement obligatoire et celles qui sont à maîtriser à la fin de chacune des étapes de celles-ci parce qu'elles sont considérées comme nécessaires à l'insertion sociale et à la poursuite des études.**

Un des moyens pour atteindre ces socles est l'application des différents programmes d'étude.

Les difficultés d'apprentissage sont traitées à l'Institut de manière la plus immédiate possible et continue, au sein de la classe, à l'intérieur des cours par la mise en place d'une aide personnalisée, une remédiation ciblée et un soutien pédagogique adéquat.

A cette fin, des heures sont consacrées

- ✗ au rattrapage dans les branches du fondement (français, mathématique, langue I)
- ✗ à la méthode de travail (une heure de cours est consacrée à la méthode dans la grille horaire des élèves du premier degré).

Un organe de réflexion et d'analyse, composé du chef d'établissement qui le préside, de tous les professeurs du 1<sup>er</sup> degré et autant que possible d'un membre du C.P.M.S., se préoccupe du parcours différencié de chaque élève. Il s'agit du conseil de guidance.

Il est chargé,

- d'établir, sur la base du rapport du conseil de classe, pour chaque élève du 1<sup>er</sup> degré, le rapport comprenant l'état de maîtrise des compétences ;
- de diagnostiquer les difficultés spécifiques et, le cas échéant, de proposer les remédiations appropriées ;
- d'informer régulièrement l'élève, ses parents, par l'entremise du bulletin ;
- de revoir et d'adapter ce plan individuel d'apprentissage en fonction de l'évolution de l'élève ;
- par un avis favorable, d'orienter en fin d'année scolaire, sur base de proposition du conseil de classe et de l'avis du CPMS, un élève vers l'année supplémentaire au terme de la 2<sup>e</sup> Commune (2S). Cet avis est contraignant et est susceptible de recours.
- d'organiser et mettre en œuvre de manière globale des remédiations au sein du 1<sup>er</sup> degré et/ou toute stratégie visant à répondre aux difficultés des élèves.

Il se réunit en principe chez nous 4 fois par année scolaire :

- au début de l'année scolaire
- avant le 15 janvier (réorientations éventuelles)
- dans le courant du 2<sup>e</sup> trimestre (évaluation des stratégies de remédiation)
- dans le début du 3<sup>e</sup> trimestre ou à la fin de l'année scolaire.



pour déterminer le plan individualisé d'apprentissage destiné aux élèves orientés vers une 2S ; pour avaliser les conseils d'orientation donnés aux élèves en fin de 1<sup>er</sup> degré.

#### 4) Quant à l'orientation

##### a) Nous menons une réflexion sur le choix des options pendant les humanités.

Au terme de la 1<sup>re</sup> année (pour la 2<sup>e</sup>), au terme du 1<sup>er</sup> degré (pour la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup>), au terme du 2<sup>e</sup> degré (pour la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup>) de nombreux éléments sont en notre possession pour aider l'élève à se choisir une activité, des options, une orientation d'études, un programme.

Lors d'une réunion générale, la direction précise quelles sont les activités possibles au sein de l'école, à quelles conditions et pour quelle(s) suite(s) dans les années à venir.

Précédant cette réunion générale, les parents et élèves reçoivent un document avec un avis d'orientation conseillé. Celui-ci étant établi en fin du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> degré, dans le courant du 3<sup>e</sup> trimestre de l'année scolaire.

Cet avis tient compte des aspirations des élèves lorsqu'elles sont formulées et de tests d'orientation réalisés par le CPMS.

A l'issue de cette réunion générale comme dans les jours qui suivent parents et élèves peuvent toujours prendre l'avis des professeurs de l'année qui s'achève.

Certains professeurs représentant de possibles options futures peuvent également y être présents et consultés.

Le temps de réflexion le plus long possible est encore accordé aux élèves qui en ont réellement besoin.

L'école invite les élèves et parents à remettre, dans le courant du mois de mai, leur choix d'orientation pour les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. Ces choix sont discutés lors des délibérations de fin d'année, amendés si nécessaire

Enfin, au début de l'année suivante, des ajustements sont encore acceptés sinon parfois conseillés dans les limites des attestations délivrées aux élèves.

##### b) Présentation des Métiers par le Forem en 4<sup>e</sup> GT/TTR.

##### c) Collaboration avec la cité des Métiers au premier degré.

##### d) Réflexion sur le choix professionnel.

L'école organise des séances d'information sur les études supérieures avec la collaboration de l'Université de Mons.

Les élèves de 6<sup>e</sup> GT/TQ ont l'opportunité d'aller au Salon SIEP organisé chaque année à Charleroi.

Au sein de l'école tout est mis en place afin d'amener nos jeunes à progressivement mûrir et approfondir leur choix d'avenir.

Ainsi depuis quelques années maintenant, au 3<sup>e</sup> degré, une équipe de professeurs s'est formée à l'émergence du projet personnel de l'élève. Des activités spécifiques autour de ce thème sont organisées fin du 1<sup>er</sup> semestre en 5<sup>e</sup> et en début de 6<sup>e</sup>.

Elles s'adressent à tous nos élèves de l'enseignement de transition et de l'enseignement technique de qualification.

Le point d'orgue étant de permettre aux élèves une immersion professionnelle de 2 jours dans le courant du 2<sup>e</sup> trimestre de la 6<sup>e</sup>.

Il s'agit pour l'étudiant d'opérer toutes les démarches auprès d'un professionnel exerçant un métier qu'il pourrait envisager.

L'objectif étant d'amener l'élève dans une démarche de questionnement par rapport à lui-même, à sa connaissance des métiers et des études.

Et il est bien évident que nos élèves de 6<sup>e</sup> peuvent participer aussi

- à différentes "Portes Ouvertes" dans la mesure où ils en demandent, l'autorisation écrite et motivée au moins une semaine à l'avance. Rappelons que de la part des parents si l'élève est mineur ou de l'élève lui-même s'il est majeur, il ne peut s'agir que d'une demande. Seul le chef d'établissement a le pouvoir (s'il le juge bon) de dispenser l'élève de suivre les activités scolaires
- aux entretiens avec notre centre PMS à l'issue des tests et des conseils de classes d'orientation

Nous transmettons leurs adresses aux différentes Grandes Ecoles et Universités afin que celles-ci puissent leur faire parvenir toute la documentation voulue. De plus, les visites d'entreprises sont encouragées.

Complétant ce modèle, une fois par an, les rhétoriciens ont la possibilité de rencontrer d'anciens de nos élèves qui viennent au sein de l'établissement faire part de leur parcours professionnel, de leurs motivations et de l'émergence de celles-ci.

#### **IV. CERTAINES ACTIONS PRIORITAIRES SERONT MENEES.**

##### **1) En vue de permettre à nos jeunes d'avoir recours aux nouvelles techniques de l'information et de la documentation**

- Des équipements informatiques sont à disposition de tous.
- Le corps professoral y est sensibilisé très largement.
- Des "formateurs" sont écolés et à leur tour, apportent connaissances et savoir-faire aux autres.
- Du crédit d'heures est dégagé à raison de 10h/semaine pour deux personnes "ressource".
- L'occupation de certains de nos espaces a été repensée en fonction de ce Centre cyber-médias (CCM). La philosophie du projet réalisé a été de rassembler le plus possible toutes les sources d'informations accessibles aux élèves et aux professeurs souhaitant préparer leurs cours.

Ce matériel informatique est mis à disposition afin de pouvoir rencontrer trois objectifs complémentaires, à savoir utiliser, produire et échanger :

- utiliser les ressources d'Internet et du multimédia, ce qui veut dire rendre les élèves aptes à «consommer» intelligemment les informations auxquelles ils ont accès;
- traiter l'information reçue et construire de l'information nouvelle;
- échanger avec des élèves d'autres classes ou d'autres écoles grâce aux ressources de la messagerie électronique et de la visioconférence.

Ce matériel nouveau, supplémentaire a été installé dans 5 salles prévues dans le bâtiment de la rue de Charleville.

Une des salles est prioritairement accessible à nos élèves de l'option Assistant(e) Pharmaceutico-Technique car située à côté du laboratoire de pharmacie.

Les cours spécifiques d'informatique et de l'option Technicien(ne) de Bureau ont lieu dans le bâtiment « Electrabel » situé à l'angle des rues Puissant et de Charleville. Deux salles, composées de 10 et 15 machines, d'une vingtaine d'ordinateurs, y ont été aménagées à cet effet.

- 2) La participation de nos élèves à des concours extérieurs sera encouragée.
- 3) Dans toute la mesure du possible des équipes sportives représentant l'école seront créées au sein de notre Institution.

Nous avons en notre sein une section sports-études Basket-ball, l'école cherche également à développer des partenariats avec des clubs sportifs en permettant à ceux-ci de louer ses installations. Ainsi, actuellement, un club d'art martial et un club de Basket-ball occupent régulièrement notre grande salle d'Education physique du bâtiment situé rue de Charleville.

- 4) Des moyens modernes d'auto-formation seront à acquérir et à développer afin de permettre à des élèves dont le rythme d'apprentissage le réclame de se "rappeler", de s'approprier ou d'approfondir des matières.
- 5) Des actions spécifiques pour orienter les élèves du premier degré secondaire seront mises en place au-delà de ce qui se fait déjà.

- ✓ Ainsi le directeur présente, en 2<sup>e</sup>, aux élèves l'offre complète d'enseignement, y compris celle de l'IND.

Il s'agira de développer une information sur les professions, quelles que soient les filières d'enseignement qui y conduisent. Tout sera mis en œuvre pour permettre à l'élève d'opérer un choix positif. Notre école participe au projet Ecoles accueillantes et circulantes qui permet aux élèves de connaître certaines formations professionnelles de la construction et de l'industrie.

- ✓ Afin de sensibiliser nos élèves du 1<sup>er</sup> degré au Patrimoine et ses métiers, nos classes de 2<sup>e</sup> S ont participés à une classe d'éveil dans « Le Centre de Perfectionnement aux Métiers du Patrimoine » de la Région Wallonne.

L'idée étant sur base de cette expérimentation d'en évaluer les incidences sur les choix opérés par les élèves, et peut-être d'étendre cette organisation à d'autres classes de 2<sup>e</sup> les années scolaires suivantes.